

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 5 décembre 2011 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, Directeur général, est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal du 7 avec ajournement du 21 novembre 2011

11-12-218

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 7 et l'ajournement du 21 novembre 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

11-12-219

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéro # 17077 À 17147	135 522.56\$
Prélèvement no 803 À 821	15 461.83\$
Rémunération élus	1 889.18\$
Rémunération employés	12 423.09\$
Rémunération pompiers	4 517.17\$
Total	169 813.83\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 30 novembre 2011

11-12-220

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières au 30 novembre 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11-12-221

2. Transferts budgétaires

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires suivant :

De	A	Montant
02 32090 525 (Silvérado)	02 32080 525 (grader)	1467\$
02 32000 499 (ent. 7 Lacs)	02 32080 525 (grader)	500\$
02 70120 411 (serv. Prof.)	02 70120 522 (ent. Rép. Centre)	1500\$
02 70120 670 (matériel Activités)	02 70120 522 (ent. Rép. Centre)	1000\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11-12-222

3. Rénovation bureau municipal : 1^{ère} phase : esquisse et plan préliminaire

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de l'architecte Marcel Banville pour un projet d'agrandissement et de rénovation de l'édifice municipal. Un montant maximal de 2 800\$ est autorisé pour l'esquisse et les plans préliminaires.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11-12-223

4. Don pour l'album des finissants du Mistral 2011-2012

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des finissants de faire un don de 50\$ pour l'album des finissants du Mistral 2011-2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

11-12-224

1. Adhésion au programme d'embauche de ressources en loisir intermunicipal conjointement avec St-Donat

Attendu que :

- ❖ Le loisir soutient la mobilisation des acteurs et la mise en place de projets pour les communautés;
- ❖ Une ressource permanente en loisir encourage la pratique d'activités physiques, de loisir et de sport dans un cadre sain et sécuritaire;
- ❖ L'intervention et l'animation en loisir dans les municipalités rurales favorisent le recrutement et la relève des bénévoles en loisir;
- ❖ L'organisation du loisir aide à revitaliser les municipalités et à favoriser le principe d'accès au loisir pour tous;
- ❖ Le Pacte rural de la MRC de La Mitis propose un programme de création d'emploi en loisir pour le milieu rural.
- ❖ La municipalité de Saint-Donat et la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski, envisagent de se doter conjointement d'une ressource en loisir pour une durée d'au moins trois ans, à raison de 40 heures par semaine, et de lui fournir un support logistique pendant toute la durée de l'embauche;

Pour ces motifs, il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

❖ La municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski mandate monsieur Martin Normand directeur général et monsieur Georges Deschênes, maire pour déposer le formulaire de demande pour postuler au Programme d'embauche de ressources en loisir intermunicipal, précédemment cité et pour signer le protocole d'entente entre les deux municipalités;

❖ La municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski mandate également monsieur Stéphane Deschênes, représentant du conseil municipal et un représentant(e) de la communauté, qui sera nommé(e) ultérieurement pour former, avec les représentants de la municipalité partenaire, un comité de suivi qui verra à donner les grandes orientations de ce projet.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. URBANISME

1. Autorisation inspecteur en bâtiments/dossier Marco St-Laurent

11-12-225

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment, à témoigner le 6 décembre 2011, pour le dossier de monsieur Marco St-Laurent à la CPTAQ.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

11-12-226

a) Projet éolien Northland Power

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers de signaler l'intention de la Municipalité de poursuivre le projet éolien de Northland Power advenant un nouvel appel d'offre d'Hydro-Québec et la Municipalité n'exclue pas l'idée de faire partie d'un projet plus élargie comprenant plusieurs municipalités.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

b) Souper de Noël

11-12-227

Proposé par Chantal Proulx et résolu unanimement d'autoriser une dépense d'un maximum de 200\$ pour un souper de Noël avec le conseil municipal et les employés municipaux. Les conjoints (es) sont invités (es) mais devront défrayer le coût de leur souper.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

c) Glace couverte

11-12-228

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de débiter des démarches afin d'évaluer les coûts et les possibilités d'une glace couverte.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11-12-229

d) Scène rétractable

Proposé par Guido Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de débiter des démarches afin d'évaluer les coûts et les possibilités d'une scène rétractable.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

11-12-230

10. Fermeture des affaires nouvelles

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11-12-231

11. Levée de la séance

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20H40 la séance soit levée.

Georges Deschênes
maire

Martin Normand
Directeur Général